

Soudan du Sud



Objectifs principaux

- Faciliter le rapatriement librement consenti, dans la sécurité et la dignité, des réfugiés soudanais à partir de leurs pays d'asile.
- Promouvoir des solutions durables pour les populations de retour, précédemment réfugiées à l'étranger ou déplacées à l'intérieur du territoire national (PDI), par des activités aptes à favoriser une réintégration durable, entreprises dans le cadre de projets de réintégration axés sur les communautés, fondés sur l'approche des « 4R » et contribuant ainsi à assurer une transition sans heurts entre les secours et le redressement.

- Remédier aux problèmes de protection des populations de retour en intervenant avec des autorités locales.
- Diriger l'élaboration d'un cadre de protection interinstitutions pour le Soudan du Sud.
- En coordination avec la Section rapatriement, réintégration et réhabilitation de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), jouer un rôle de premier plan dans l'aide au retour et à la réintégration des PDI dans les provinces de l'Equatoria (Equatoria Occidentale, Equatoria Orientale et Bahr el Jebel) et du Nil Bleu.

Les besoins de financement pour ce programme supplémentaire sont à l'étude



L'accord de paix a ouvert la voie au retour de nombreux réfugiés et déplacés au Soudan du Sud. Des femmes puisent de l'eau dans une nouvelle zone d'installation située à l'extérieur de Rumbek, où de nombreux rapatriés se sont établis. *UNHCR / R. Ek*

Chiffres prévisionnels

D'ici mai 2006, 140 000 Soudanais réfugiés dans des pays avoisinants devraient regagner le Soudan du Sud. Environ 55 000 d'entre eux bénéficieront d'opérations de rapatriement organisé (République centrafricaine : 6 000, République démocratique du Congo : 10 000, Égypte : 5 000, Éthiopie : 14 000, Kenya : 10 000, Ouganda : 10 000), et 85 000 de leurs compatriotes pourraient rentrer par leurs propres moyens. À la date où cet Appel a été rédigé, les projections relatives au nombre de réfugiés à la fin de l'année 2006 n'étaient pas disponibles, le dépouillement des enquêtes dans les pays d'asile sur les intentions de retour n'étant pas achevé.

Contexte

Faits nouveaux

Le 9 janvier 2005, le Gouvernement du Soudan et l'Armée/le Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM/A) ont signé un Accord général de

paix (AGP) mettant officiellement fin à plus de deux décennies de guerre civile au Soudan. La signature de l'AGP a ouvert la voie au redressement et à la reconstruction du Soudan du Sud et au retour de millions de déplacés. La guerre civile au Soudan du Sud a causé le déplacement de près de quatre millions d'individus à l'intérieur du pays et a contraint plus de cinq cent mille de leurs compatriotes à se réfugier à l'étranger.

En juillet 2005, M. John Garang, ancien chef du SPLM/A devenait premier Vice-Président de la République du Soudan et Président du Soudan du Sud, juste avant de trouver la mort dans un accident d'hélicoptère. L'annonce de sa disparition a déclenché de violentes émeutes à Khartoum et dans les villes méridionales de Juba et Malakal, faisant de nombreuses victimes et semant la destruction. Le SPLM/A a nommé Salva Kiir, ancien vice-président du Soudan du Sud, au poste de John Garang. Comme prévu dans l'AGP, un Gouvernement d'unité nationale a été constitué, le SPLM/A et le Congrès National, ancien parti au pouvoir, recevant respectivement neuf et 16 portefeuilles ministériels. Juba ayant été désignée nouvelle capitale du Soudan du Sud, les

organismes gouvernementaux et les organisations humanitaires y établissent leurs bureaux.

Contraintes

En 2006, les populations déplacées devraient regagner des zones qui ont été durement touchées par le conflit, et où les services sociaux les plus indispensables sont limités, voire inexistantes. Les rares infrastructures qui équipaient la région dans le passé sont détruites depuis fort longtemps. Dans le sud, les capacités des institutions et des communautés locales sont donc sollicitées à l'extrême et la situation ne laisse pas d'inquiéter.

Les activités de l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army, LRA*), qui opère à partir de l'Ouganda, entraînent toujours des déplacements de population dans le sud de l'Équatoria, ce qui ne facilite pas le retour des réfugiés. De nombreuses milices doivent encore être associées aux processus de paix et de réconciliation. Les différends régionaux et les luttes de clans demeurent une source de tensions sociales et de dissensions au Soudan du Sud. La viabilité des retours est en outre menacée par certains problèmes graves, ayant trait par exemple à l'allocation des terres et aux moyens d'existence. Le territoire est infesté de mines terrestres et d'engins non explosés ; de nombreuses routes de desserte locale, que les réfugiés et les PDI devraient emprunter pour regagner leurs localités d'origine, sont minées.

Stratégie

Protection et solutions

L'UNHCR a été désignée agence chef de file pour les opérations menées dans le secteur de la protection au Soudan du Sud et assure la présidence des Groupes de travail sur la protection qui se réunissent à Rumbek, à Juba et dans d'autres capitales des États du sud. L'UNHCR collabore avec le gouvernement du Soudan du Sud, notamment avec la Commission soudanaise de secours et de réhabilitation (SRRC), et aide cette dernière à s'acquitter de sa mission première, qui est d'assurer la protection des réfugiés et des PDI, ainsi que celle des rapatriés (précédemment réfugiés ou déplacés à l'intérieur du pays). L'appui fourni par l'UNHCR porte principalement sur les domaines suivants : protection et suivi des

retours, constitution des capacités et formation aux normes et principes régissant la protection des PDI et des rapatriés, enregistrement, campagnes d'information, interventions jointes avec les autorités en faveur des rapatriés et des personnes qui sont toujours déplacées. De plus, l'UNHCR s'efforce d'exécuter des projets de réintégration axés sur les communautés, de sorte que les rapatriés puissent exercer librement leurs droits, concernant le retour dans la région de leur choix ou l'intégration sur place. Toutes les activités de protection de l'UNHCR sont guidées par le principe suivant : assurer une égalité de traitement aux rapatriés et aux PDI et veiller à ce que les mêmes normes de protection leur soient appliquées.

L'UNHCR, acteur clé dans la coopération interinstitutions au Soudan du Sud, a mis au point un cadre de protection commun destiné à guider l'intervention opérationnelle des Nations Unies, des partenaires et des autorités locales lors de la prestation de services de protection le long des itinéraires et dans les zones de retour. À l'aide de ce cadre, l'UNHCR entend assurer la sécurité juridique, physique et matérielle des rapatriés ; mettre en place un environnement accueillant dans les régions de retour ; consolider les institutions locales par la constitution de capacités ; promouvoir une restitution et une répartition équitables des terres et des biens immobiliers ; et enfin, renforcer la confiance et promouvoir la réconciliation.

En 2006, l'UNHCR continuera à déployer des équipes de suivi chargées d'observer les mouvements de retour. En collaboration avec les institutions onusiennes concernées, l'UNHCR appuiera les actions de sensibilisation et de prévention en rapport avec le VIH/SIDA et les efforts de promotion de l'égalité des sexes, par l'intermédiaire d'organisations à vocation communautaire et en coopération avec les autorités locales.

Réfugiés d'autres nationalités

L'insécurité dans les pays voisins a provoqué un afflux de réfugiés originaires d'Éthiopie, de la République démocratique du Congo (RDC) et de la République centrafricaine (RCA). L'UNHCR sait que 20 000 réfugiés en provenance de ces trois pays sont présents dans le sud et à Khartoum. L'UNHCR se concertera avec les autorités locales pour promouvoir l'octroi de l'asile à ces groupes et leur offrira une assistance en coopération avec d'autres organisations humanitaires, sans

perdre de vue la nécessité d'encourager dès que possible l'autosuffisance.

Assistance

D'octobre à mai, avant la saison des pluies, des mouvements de rapatriement librement consenti en provenance de divers pays d'asile se dérouleront simultanément. Une base logistique, implantée à Yeï, sera agrandie et consolidée en vue d'appuyer ce rapatriement (la base abrite l'entrepôt principal pour les articles non alimentaires et le carburant, ainsi que le principal atelier d'entretien des véhicules).

L'UNHCR sera chargé de la gestion des 13 haltes d'étape situées sur les principaux itinéraires de retour. Les populations rapatriées se verront proposer des services médicaux, ainsi qu'une information sur les dangers des mines. Les rapatriés passeront 72 heures au maximum dans les haltes d'étape, avant de repartir vers leur destination. Les itinéraires de retour seront déminés, en partenariat avec le Service de lutte antimines des Nations Unies. La réhabilitation des ponts et routes situés sur les itinéraires de retour se poursuivra.

Pour aider les rapatriés à reprendre une vie normale après leur retour, l'UNHCR et les institutions partenaires continueront de mettre en œuvre de nombreux projets de réintégration axés sur les communautés dans l'un au moins des cinq secteurs principaux : eau, assainissement, éducation, santé, et moyens d'existence. L'UNHCR aidera les autorités locales (police et justice) à gérer l'augmentation de population en assurant des formations sur les droits de l'homme et en dispensant une assistance matérielle, par exemple sous forme d'équipements de bureau.

De mai à octobre, pendant la saison des pluies, lorsque la plupart des routes dans le sud sont impraticables, l'UNHCR se concentrera sur le stockage et sur le renforcement de capacités auprès des autorités locales.

Effet escompté

Si la situation le permet, l'UNHCR devrait rapatrier près de 140 000 réfugiés dans la sécurité et la dignité au Soudan du Sud d'ici le mois de mai 2006. Les deux années qui s'écoulent après un conflit sont cruciales pour le retour et la réintégration des

réfugiés et PDI. Dans l'idéal, il faudrait prévenir tout nouveau déplacement de population et tout phénomène d'exode rural. C'est pourquoi l'aide prodiguée aux rapatriés aura un effet immédiat et visible et répondra à leurs besoins immédiats et pressants. En ce qui concerne la population autochtone vivant dans les zones cibles, l'assistance offerte renforcera la confiance, encouragera la réconciliation et consolidera la paix.

Les réfugiés éthiopiens, congolais (RDC) et centrafricains accueillis au Soudan du Sud seront recensés et bénéficieront d'une protection, ainsi que d'une assistance essentielle, en attendant que des solutions durables soient mises en place.

Organisation et mise en œuvre

Structure de gestion

Le Directeur des Opérations pour la situation au Soudan (DOSS) est responsable de la gestion globale et dispense des orientations politiques et opérationnelles sur le rapatriement librement consenti des Soudanais réfugiés en RCA, en RDC, en Égypte, en Érythrée, en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda. En réponse aux observations formulées par le Haut Commissaire lors de sa première visite au Soudan, le DOSS a réorganisé, en octobre 2005, la structure de gestion afin de mieux l'adapter aux activités et aux objectifs opérationnels au Soudan du Sud. Cette décision a également été motivée par le choix récent des autorités du sud, qui ont fait de Juba leur capitale politique. L'Administrateur des opérations qui sera en poste à Juba gèrera les activités de l'UNHCR au Soudan du Sud et rendra compte directement au Directeur des Opérations pour le Soudan. Cette organisation respecte la structure de gestion de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour le Soudan du Sud. L'Administrateur des opérations se concertera également avec les pays d'asile. La délégation de Khartoum coopèrera avec le bureau de l'Administrateur des opérations dans toute une série de domaines – protection, programme, chaîne d'approvisionnement, logistique et administration – jusqu'au début de l'année 2006 ; à cette date, le bureau devrait disposer d'un nombre suffisant de collaborateurs à Juba.

L'évaluation de l'effectif requis pour les opérations au Soudan du Sud en 2006 est en cours. En 2005, les opérations ont été gérées par 42 fonctionnaires internationaux, 121 collaborateurs nationaux et 13 VNU. À l'issue de l'étude de la dotation en effectifs réalisée fin 2005, le nombre de collaborateurs devrait augmenter.

Coordination

Le programme de rapatriement et de réintégration de l'UNHCR est régional par nature puisqu'il comprend les retours au Soudan du Sud depuis sept pays d'accueil africains. Au Soudan du Sud, l'UNHCR travaillera dans le cadre de coopération humanitaire défini par le Plan de travail des Nations Unies. L'UNHCR continuera à participer aux efforts interinstitutions visant à définir des politiques, des directives et des normes globales pour le retour et la réintégration, ainsi qu'un cadre de protection pour les réfugiés et les PDI de retour. Ces efforts sont intégrés au Plan de travail des Nations Unies, destiné à appuyer les retours spontanés et assistés en 2006.

Bureaux
Juba
Ad Damazin
Bor
Kajo-Kaji
Kapoeta
Malakal
Pochalla
Rumbek
Tambura
Torit
Kurmuk
Yambio
Yei

Partenaires
Organismes gouvernementaux
Commission des affaires humanitaires
Commission soudanaise d'assistance et réhabilitation
ONG
Action contre la faim
<i>Adventist Development and Relief Agency (E.-U.)</i>
<i>African Development and Emergency Organization</i>
<i>Afrika Aktion Hilfe</i>
<i>American Refugee Committee</i>
<i>Association of Christian Resource Organization for South Sudan</i>
<i>Comitato Collaborazione Medica</i>
Comité international de secours
Conseil norvégien pour les réfugiés
Diocèse de Rumbek
Diocèse de Yei
Fédération luthérienne mondiale
<i>Humanitarian Assistance for South Sudan</i>
<i>International Aid Services</i>
<i>Malteser Hilfsdienst (Allemagne)</i>
Missionnaires de Comboni
<i>Norwegian Peoples Aid</i>
<i>Nouveau Conseil des églises du Soudan</i>
<i>PACT International (E.-U.)</i>
Secrétariat à l'éducation
Services de secours catholique (E.-U.)
Service jésuite des réfugiés – Italie
<i>Swedish Free Mission</i>
Vision mondiale – International
<i>World Relief Sudan (E.-U.)</i>
<i>ZOA Refugee Care</i>
Autres
CICR
<i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i>
FAO
Mission des Nations Unies au Soudan
PAM
PNUD
Services antimines des Nations Unies
UNICEF
VNU

Les besoins de financement pour ce programme supplémentaire sont à l'étude